



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 20/06/2024

Reçu en préfecture le 20/06/2024

Publié le

ID : 034-213400377-20240618-DELIB202432BIS-DE

FINANCES PUBLIQUES

N° 7300-SD

**Direction départementale
des Finances publiques de l'Hérault**

Pôle d'évaluation domaniale
334 allée Henri II de Montmorency
34000 MONTPELLIER

Évaluateur : Eric FERRENG
Téléphone : 06 01 02 58 79
Courriel : eric.ferreng@dgfip.finances.gouv.fr
Réf DS : 17873100
Réf OSE : 2024-34037-36275

DDFIP de l'Hérault
Division du Domaine
334 allée Henri II de Montmorency
34000 MONTPELLIER

Montpellier, le 15 mai 2024

Prorogation de la durée de validité de l'avis du Domaine sur la valeur vénale.

Désignation des biens : Parcelle d'espace vert après désaffectation et déclassement par la commune.

Adresse des biens : Allée du Monestié, 34760 BOUJAN-SUR-LIBRON.

Propriétaire : Commune de BOUJAN-SUR-LIBRON.

Valeur vénale reconduite : 70 € / m² assortie d'une marge d'appréciation de 10 %.

Cette prorogation vaut reconduction des valeurs indiquées dans l'avis initial n° 2022-34037-75691 délivré le 02/12/2022, sous réserve que restent inchangés l'état et la nature de biens et les conditions d'urbanisme.

Le présent avis est valable 12 mois.

Pour le Directeur et par délégation,

Eric FERRENG

Inspecteur des Finances Publiques

Évaluateur du Domaine

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.